



[snpespjj.fsu@sudouest.com](mailto:snpespjj.fsu@sudouest.com)

Bordeaux, le 26 mars 2024

Le comité régional sud-ouest a acté le soutien à la mobilisation du secteur social et médico-social du 4 avril 2024 ainsi que le dépôt d'un préavis de grève pour cette journée.

C'est pour nous l'occasion de porter l'ensemble de nos revendications propres à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et aux professionnel.les des services du sud-ouest, dont une partie figure dans le tract national de l'intersyndicale ci-joint.

#### **Le SNPES-PJJ/FSU revendique :**

- Le CTI et la NBI pour toutes et tous
- La fin de la politique du mérite appliquée aux salaires
- Le redéploiement des moyens dédiés à l'enferment vers les Etablissements de Placements Educatifs
- La baisse des normes en milieu ouvert à 20 jeunes pour toutes les professionnel.les
- Passage en catégorie B pour l'ensemble des adjoint.es administrati.ves en reconnaissance de la transformation de leurs missions

**Toutes et tous mobiliser le 4 avril 2024 pour défendre le sens de nos missions et nos conditions de travail !**